

L'an IV de la... refondation.

En 2012, François Hollande déclarait « **L'encadrement doit être renforcé en particulier dans les écoles qui cumulent le plus de difficultés** ». Pour la rentrée 2016, ce propos restera, dans de nombreuses écoles, une promesse de campagne.

Pour que les conditions d'une réelle refondation soient remplies, il faudrait d'abord un budget suffisant et des créations de postes en regard des besoins. Après la casse du service public d'éducation des années 2007-2012, l'École subit maintenant les effets de la politique d'austérité.

Nous souhaitons illustrer sur quelques points particuliers des dossiers toujours en souffrance, les quelques avancées non achevées et surtout le fort sentiment de dispersion.

- La baisse démographique devrait permettre une **réduction des effectifs d'élèves** dans les classes. Car celle-ci est une donnée centrale de l'amélioration des parcours scolaires. Le projet STAR (*Student Teacher Achievement Ratio*) établit de manière irréfutable que la réduction des effectifs des classes dans les premières années d'enseignement est un facteur crucial et durable de réussite scolaire, et de réduction des écarts entre enfants de différentes origines sociales.

- Alors que les situations critiques se multiplient, et malgré les créations récentes, les **RASED** ne couvrent toujours pas l'ensemble des écoles du département. Pire, en raison d'une enveloppe budgétaire contrainte, leurs possibilités d'intervention se trouvent encore fortement limitées.

- Le « plus de maître que de classes » pourrait apporter une contribution à la réussite des élèves s'il était étendu et croisé avec le maillage des RASED.

- La **scolarisation des 2 ans**, très malmenée, est encore bien souvent restreinte.

- Plus de 10 ans après la **loi sur le handicap**, la scolarisation de ces élèves demeure chaotique avec des listes d'attente en IME et en ULIS et avec un accompagnement essentiellement précaire. Nous réclamons toujours la création d'un corps de métier d'AESH avec un véritable statut.

- La réforme des rythmes scolaires n'a en rien favorisé la réussite de tous. Elle a accentué la fatigue des enseignants et des enfants, avec des activités périscolaires inégales d'une commune à l'autre et loin des promesses de cette réforme.

- La formation continue, pourtant indispensable, est réduite à la portion congrue et ne répond que trop rarement aux besoins réels des enseignants.

Nous pourrions développer sur les 108 heures qui sont loin de pouvoir contenir l'ensemble des tâches incombant aux enseignant-es, sur l'inexistence de la médecine professionnelle, sur les salaires gelés, sur l'allongement insensé des carrières alors que

l'espérance de vie stagne ou régresse en France comme dans d'autres pays développés, etc...

Sur tant d'aspects, nos collègues ne perçoivent ni changements favorables, ni réelle vision du système éducatif. A cela s'ajoutent les réformes incessantes, empilées et non évaluées, les appels constants à l'école bienveillante et à la réactivité des collègues, dès que l'actualité rend un sujet sensible ou dramatique, comme si l'école pouvait tout résoudre et était, de fait, responsable de tout ! Cette politique de l'instantané, de l'émotion est à l'opposé de la réflexion et de la construction d'un projet éducatif solide. Elle est aussi culpabilisante pour les personnels qui la subissent et se sentent démunis et bien seuls, face à des problématiques vastes et complexes.

SUD Éducation votera contre ces mesures de carte scolaire insuffisantes pour notre département.

SUD éducation soutiendra toutes les luttes pour obtenir les moyens nécessaires dans toutes les écoles, dans tous les établissements. Il nous faudra imposer une rupture avec l'austérité et un budget à la hauteur des besoins pour le service public afin que l'égalité des droits soit une réalité quotidienne. Car ce sont les inégalités qui entravent la liberté de s'approprier son destin, de lâcher ses déterminismes pour que chacun puisse se réaliser pleinement.